



REGLEMENT

1. ORGANISATION

- L'association sportive « GRAND FOND BRESSAN » organise le 6 juin 2021 « les 100 kms de Dt André sur Vieux Jonc » (une journée de l'Ain en courant), course par équipes en 6 relais.
- Le parcours fait l'objet d'une approbation officielle, conformément aux dispositions réglementaires.

2. LE PARCOURS

L'épreuve serpente les routes de la commune de St André sur Vieux Jonc, **départ de la Salle des fêtes et arrivée AU POINT DE DÉPART, SALLE DES FÊTES.**

1^{er} relais : St André - les Rosières -les Bouleaux-la Pierre- St André

2^{ème} relais : St André-Cuiset-la Pierre-le Colombier-les Clés- St André

3^{ème} relais : St André- les Bouleaux- le Bois d' Armont-les Clés-le Colombier- St André

4^{ème} relais : ST ANDRÉ- LA PIERRE- MONTDIDIER-LES CLÉS- ST ANDRÉ

5^{ème} relais : St André-Champ Bonnet-LA Loyère-la Pierre- Cuiset- St André

6^{ème} relais : St André- le Colombier- Chateau Gaillard- les Rosières- St André

3. ORGANISATION GENERALE DE LA COURSE

31. COMPOSITION DES EQUIPES

- L'épreuve est ouverte à tous les athlètes licenciés ou non de 18 ans révolus à la date de l'engagement sans distinction de sexe. L'équipe doit être mixte .
- L'équipe est composée de :

- 7 coureurs dont un remplaçant
- 1 suiveur cycliste (un seul par équipe)

1.

Chaque équipe désigne son capitaine qui est soit coureur, soit cycliste.

- La composition des équipes est ferme et définitive pour la durée totale de l'épreuve .
- Le coureur remplaçant ne peut effectuer que deux remplacements dans la journée et devra terminer le relais en cours.
- Véhicules de l'équipe : 1 vélo

32. RÔLE DU CAPITAINE

- Le capitaine d'équipe sera soit l'un des coureurs, soit le cycliste, au choix.
- Ses fonctions sont les suivantes :
 - ✓ Il est le responsable de l'équipe et le seul interlocuteur auprès des organisateurs.
 - ✓ Il doit choisir l'ordre des départs des membres de son équipe en fonction du découpage de l'épreuve. et le reporter, ainsi que le nom du remplaçant, sur le document remis au départ.
 - ✓ Il se doit de faire respecter, par tous les membres de son équipe, le dit règlement et toutes mesures ponctuelles communiquées par le responsable de la course.

33. RÔLE DU CYCLISTE

- ✓ Il a la charge de faire respecter la position du coureur sur la droite de la chaussée.
- ✓ Il doit se tenir à sa gauche en empiétant au minimum sur la largeur de la route.
- ✓ Il est la seule personne habilitée à assurer le ravitaillement du coureur.

Attention : le port du casque est obligatoire pour tout accompagnateur cycliste.

34. DOSSARDS

- Un jeu de dossards sera remis à chaque équipe le matin du départ.
- Le 1^{er} ou les 2 premiers chiffres indiquent le numéro de l'équipe -
- Le dernier chiffre (de 1 à 6) indique le numéro du relais et devra être porté par le coureur assurant celui-ci. Le 7 sera, quant à lui, utilisé par le coureur remplaçant.

35. DISCIPLINE

- Les coureurs s'engagent à parcourir la distance à pied et selon l'itinéraire prévu.
- La tenue vestimentaire des coureurs doit être conforme au règlement F.F.A.. En particulier, la course en maillot de bain et/ou torse nu est interdite.
- Les dossards doivent être apposés sur la poitrine. Ils ne doivent pas être repliés afin de laisser apparent le nom du ou des partenaires.
- L' épreuve est organisée dans le **respect des règles de protection de l'environnement**. Toute attitude contraire à ce principe **entraînera une sanction du coureur** : majoration retenue en temps sur le relais.

Sont interdits :

- Jet de ravitaillement sur la route ou sur les bas-côtés
- Jet de déchets hors des zones de ravitaillement
- Dégradation volontaire de la flore
- Etc...

Tout participant à l'épreuve s'engage à respecter dans son intégralité le présent règlement.

36. SERVICE MEDICAL

La responsabilité médicale de la course est confiée :

- à l'équipe de secouristes présente sur les lieux
- un médecin

Les centres de secours, SAMU, ou autres dispositifs d'intervention situés à proximité sont avertis du passage de l'épreuve sur leur territoire d'intervention.

37. RESULTATS ET RECOMPENSES

- Le chronométrage est assuré par les organisateurs
- Récompenses au classement
- Il n'y a pas de classement par catégorie .

4. RESPONSABILITE ET ASSURANCE

- **Respect strict du code de la route, coureur et vélo nécessairement côte à côte (sauf en cas de groupe), obligatoirement à droite de la chaussée et ne dépassant pas la largeur du véhicule suiveur.**
- Les coureurs sont invités à s'assurer auprès d'un médecin que leur état de santé leur permet de parcourir la distance sans risque.
- Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile pour l'épreuve, mais déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique.
- Les organisateurs prennent des mesures pour assurer un bon déroulement de la course et permettre aux coureurs de bénéficier d'une bonne sécurité. Toutefois, les coureurs devront respecter les indications données sur le parcours et les consignes du responsable de course et des signaleurs.
- Les motards signaleurs ont fourni une photocopie de leur assurance ainsi que leur permis de moto

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont enregistrées sur place

- L'engagement se monte à 40_€ pour l'équipe (7 coureurs + + 1 accompagnateur vélo).
- L'équipe sera définitivement inscrite lors du versement intégral d'un chèque à l'ordre du Grand Fond Bressan, accompagné :



du bulletin définitif dûment complété et signé



de la photocopie de la licence pour les personnes licenciées aux Fédérations suivantes :
FFA - UNSS - FSGT - FF TRIATHLON ou des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an,

6. PENALITES

Le non respect de l'ensemble du règlement et des points particuliers qui peuvent être relevés par l'ensemble des personnes de l'organisation entraînera :

- ✓ UN AVERTISSEMENT VERBAL

7. DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent autorise les organisateurs du GRAND FOND BRESSAN à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de leur participation à L'AIN EN COURANT, sur tous supports.

-oOo-

EN RESUME

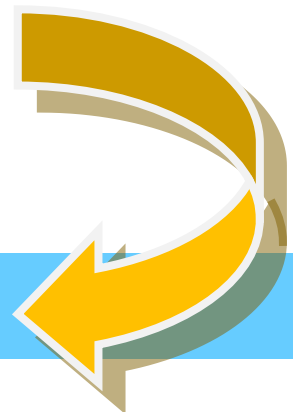
Dimanche 6 Juin 2021

7 H - 7H30Inscriptions sur place

7 H 30..... Briefing

8 H 00.....1er départ

5 à 10 mn après l'arrivée du dernier du relai, lancement du départ du relai suivant



**Sécurité routière =
Tous responsables**

PENALISATION EN CAS DE MANQUEMENT

RECOMMANDATION IMPORTANTE :

Afin d'éviter tout incident ou accident qui pourrait perturber ou même porter atteinte à cette épreuve, nous vous demandons beaucoup d'attention ainsi qu'une extrême prudence pendant toute cette aventure.